

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 674

Artikel: Pour 1945 : avis important

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION M ^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6.— 5 mois 3.50 ETRANGER 1 an 8.— Le numéro 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date	ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées
---	---	---	---

Eveiller chez toute jeune
fille l'ambition d'être une
intelligence, de se donner
une tâche dans la société
si modeste soit-elle, c'est
fournir à une âme la
meilleure arme pour les
grandes luttes de la vie.

M^{me} Edg. QUINET.

Pour 1945

Avis important

Nos lecteurs trouveront encarté dans ce numéro le bulletin vert bien connu, les engageant à verser au compte de chèques postaux N° I. 943 de notre journal la somme de 6 frs. pour tout abonnement à valoir pour l'année 1945.

Nous les remercions d'avance pour ce geste, qui, d'abord facilite grandement la tâche de notre Administration, puis aussi et surtout qui, devant ce cap des tempêtes à doubler qu'est le renouvellement de nos abonnements, nous apportera une certitude encourageante: car si notre „MOUVEMENT“ doit, non seulement vivre, mais s'étendre, rayonner au près et au loin, servir de liaison entre les femmes et défendre leurs intérêts, il lui est indispensable de pouvoir s'appuyer sur un nombre toujours croissant d'abonnées et de parler au nom de toutes celles qui le lisent et l'apprécient. Merci bien chaudement à tous ceux qui comprennent cette nécessité, et nous le prouvons d'une façon tangible qui nous est précieuse.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

L'idée marche...

En France : à l'Assemblée consultative.

Les Informations, bulletin édité par la Délégation du Gouvernement provisoire de la République, nous ont apporté, dans de récents numéros, les noms de femmes membres de cette Assemblée. Ce sont: M^{me} Andrée Viénot, Marie Couette, Lucie Aubral, Delaunay, Defferre, Verger, Madeleine Braun, Ramart, Peri, Lefauchaux et M^{me} Pierre Brossette, dont nous avions déjà annoncé la nomination comme vice-présidente.

Comme nous le disions précédemment, et alors que, pour les membres masculins, nous retrouvons dans cette Assemblée bien des noms d'hommes politiques en vue durant la période précédente, il semble que c'est surtout à des forces neuves que l'on a fait appel parmi les femmes, sans tenir compte des expériences et des compétences de celles qui ont mené le bon combat tant d'années durant — le double combat, peut-on dire, car combien de suffragistes militantes ont rallié les forces de la Résistance, et se sont dévouées avec héroïsme pour la libération de leur pays !...

Nous attendons avec impatience des possibilités de correspondance, qui nous permettront de recevoir de nos amies suffragistes tant de détails que nous avons soif de connaître.

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Établissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef: Dr. H. Müller.

Cures de repos

ASSURANCE POUR LA VIEillesse

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS

MOLARD, 11

GENÈVE

tre sur cet essor si neuf de la participation féminine aux Conseils de la nation.

En Yougoslavie.

Un message par radio a annoncé à la presse quotidienne que l'égalité civique et politique entre hommes et femmes est maintenant complète en Yougoslavie. Là aussi, les femmes ont lutté côte à côte avec les hommes trois ans durant pour la libération de leur pays, se dévouant et se sacrifiant sans compter. D'après ce message, elles sont maintenant électrices et éligibles, non seulement en théorie, mais dans la pratique, puisque elles siègent déjà dans les organismes nouvellement constitués du Parlement serbe, et du Comité Exécutif du front antifasciste unifié de Serbie, cette situation devant simplement être ratifiée par la législation à élaborer.

France, Yougoslavie... on disait souvent avant cette guerre qu'il n'y avait plus en Europe que trois pays qui se refusaient encore à reconnaître aux femmes leurs droits politiques. En voici deux qui changent de bord: le troisième... que vous connaissez sans doute aussi bien que moi, va-t-il rester encore longtemps seul dans son « superbe isolement » ? Certains propos qui nous ont été tenus, par certains hommes politiques de certain parti également bien connu, lors de démarches faites au sujet du postulat Oprecht auprès des nos parlementaires, nous font poser un inquiétant point d'interrogation...

E. Gd.

L'Assemblée générale de l'Association suisse des femmes universitaires

Les femmes universitaires étaient conviées à Zurich les 11 et 12 novembre pour leur assemblée générale, mais, de plus, elles y étaient le vingt-cinquième anniversaire de l'Association suisse et, il faut le dire d'emblée, les Zurichoises organisèrent admirablement cette réunion, elles ne ménagèrent certes pas leur peine et surent mettre en œuvre tous les talents de leurs membres.

Les déléguées furent tout d'abord reçues pour

Voici les citoyennes !...

Elles ont vingt ans, « un miracle les envahit » disait Mounier, et la Cité aujourd'hui les a reçues officiellement. C'est bien là aussi un petit miracle civique. Alors, en ce dimanche du 26 Novembre, le ciel lui-même voulait avoir vingt ans : il roula les draperies des brouillards jusqu'à la crête du Jura et le soleil brilla clair sur la « majorité civique » de nos fils et de nos filles.

Et maintenant, citoyennes, que remportez-vous de cette cérémonie du Victoria-Hall ? de ces nouvelles promotions, promotions mixtes qui vous unissaient aux fils de la Cité ?

Comme toutes les années les écoliers, les autorités vous ont reçues... mais il s'agissait aujourd'hui de tout autre chose : d'une consécration. Les drapeaux du pays et du canton recouvraient les ors officiels, et c'est en ce cadre réservé jusqu'ici à la jeunesse virile qu'il vous fut déclaré « jeunes hommes et jeunes femmes de vingt ans » par le Président, M. le Conseiller administratif Cottier, que cette formule qui unit les citoyennes aux citoyens, était maintenant définitive.

Dans la grande masse des jeunes attentifs, qui emblaient le vaste vaisseau, l'on ne distinguait plus les masses féminines des masses masculines. C'est à vous tous ensemble que s'adressa, si simplement et si directement, le chef de notre gouvernement, M. Albert Picot, pour vous parler de votre travail, de votre personne dont la réussite et le développement créent notre Cité. C'est à vous tous ensemble qu'il indiqua à quoi vous engageait le serment demandé : le service du pays et du canton dans des institutions libres, qui consacrent la liberté et la dignité de la personne et que nul ne peut abandonner sans trahir. Il vous fut déclaré, à vous aussi puisque vous étiez là, qu'on peut sourire du droit de vote à vingt ans ou à soixante, mais que des nations luttent aujourd'hui jusqu'à la mort pour le reconquérir et vous avez pensé alors à votre petite campagne qui refusa d'assister à ces promotions parce qu'elles n'étaient pas suivies pour elle du

droit qui lui permettrait de remplir ses devoirs civiques, à cette petite citoyenne logique, qui ne sourit pas du droit de vote. Il vous fut dit, à vous tout particulièrement, « qu'aux mères de famille revient la mission spéciale d'initier les enfants à leur devoir, au beau, au bien, au dévouement à la patrie. Et bien heureusement, il vous fut dit, à tous ensemble, que ce qui importe avant tout en ce service, c'est la communion fraternelle où tous s'associent » dans le milieu vital donné par la Providence. Il vous fut aussi souhaité bon courage ainsi qu'à vos frères, sous cette appellation : « chers jeunes Suisses de Genève » qui semblaient bien vous englober tous, n'est-ce pas ?

Puis, pour la première fois, vous avez dû prêter serment, face au drapeau dans ce geste si grave et si beau (vague des bras levés, profond des voix qui s'engagent) qu'on aimerait qu'il n'ait pas à se répéter, qu'il ne soit que spontané, occasionnel ou intérieur, afin de n'être jamais sacrifié. Vous avez juré de « travailler de toutes vos forces et de tout votre cœur au bien de la Patrie, de la famille, de la commune, de l'Etat et du Pays ».

Ensuite, après l'éclat des sonneries de cuivre, l'une de vous, Michelle Logier, eut le lourd privilège de parler en votre nom à toutes, — première jeune fille de la République appelée à exprimer ses aspirations de femme, et vivement applaudie. Sa voix claire, assurée, sut dire avec gentillesse son ambition de fille de soldat : assurer la relève nouvelle qui dise aux aînés : « donnez-nous un peu de votre fardeau, vous qui avez travaillé » ; sut affirmer avec conviction sa foi de fille d'agriculteurs dans l'incomparable travail de la terre, dans « la fuite utile des jours » ; sut associer aux fils et aux filles des champs, les jeunes filles de l'usine, du commerce, des professions libérales dans une nécessité de rayonnement et d'amour nécessaire au relèvement du monde entier. Elle sut aussi rassurer ceux qui pourraient effrayer les « nouvelles citoyennes » : « Notre mission la plus haute... est à notre foyer. Tous les problèmes sociaux n'auront de solution nulle part tant qu'ils ne seront pas résolus là, par des exemples

journaliers. Nous donnerons à Dieu, la place centrale dans nos foyers ».

Après cette voix claire, n'était-elle pas émouvante la voix grave de Jean-Pierre Collet disant très simplement les préoccupations et les résolutions des jeunes citoyens ? « Beaucoup de nous sont mal préparés à la vie civique. Il nous faut lutter contre ce mal avec plus de volonté et plus de modération, pour transformer le monde. La démocratie implique de tout considérer avec raison et dans la discussion. Nous ne voulons ni tradition, ni innovation, mais l'équilibre ; et accomplir les transformations pacifiques avec prudence et résolution, car ni la guerre, ni l'ajournement ne sont des solutions. Dieu ne juge pas seulement ce que l'on a fait, mais la façon dont on l'a accompli ». Affirmations réfléchies qui valent d'être méditées par tous.

...Maintenant nous vous imaginons penchées sur le livret civique que vous ont remis vos camarades éclairés avec le diplôme et la médaille. Cadeau utile entre tous, qui précise votre appartenance à votre pays et votre « raison d'être ».

Plusieurs de vous, enthousiasmées, se sentent consacrées, affirmées. Quelques autres, plus difficiles, auraient voulu que... « ce soit moins officiel ». O farouche patriotisme de la jeunesse qui se veut muet pour être plus pur et plus profond ! Et que tous ne comprennent pas... On pourrait peut-être vous concéder une recherche de simplicité : une salle plus nue, et surtout des chants... que vous auriez à chanter vous-mêmes. « On aurait eu tellement besoin de chanter ce qui était en nous ! » Et que la parole soit donnée aussi aux jeunes qui travaillent déjà. Quelques-unes encore voudraient étendre « la communion fraternelle » du milieu vital où nous a placés la Providence à tous les milieux créés par cette même Providence... Et toutes, nous le savons, vous voulez maintenant « pour contribuer de toutes vos forces et de tout votre cœur au bien de la Patrie, dans la famille, la commune, l'Etat et le pays » que vous soit confié aussi, avec le titre, la possibilité d'agir en citoyennes... ce droit de vote « pour lequel certains et certaines ont lutté aujourd'hui jusqu'à la mort ».

Simone PIERRE.



Cliché Pro Juventute

„Lac italien“

Reproduction par Pro Juventute
d'un tableau de B. Menn.

(Voir article en 2^e page).